

FICHE TECHNIQUE

Décap Four

500 ml

Le décapant four HB nettoie et dégraisse vos fours, rotissoires, grills, barbecues, friteuses (sauf contre-indication des fabricants), portes vitrées de fours et de cheminées, plats en verre. Produit spécialement conçu pour décoller rapidement les graisses brûlées.

Mode d'emploi

Sur four froid : Bien agiter l'aérosol puis vaporiser sur les surfaces à nettoyer à une distance d'environ 20cm. Laisser agir au moins 30min puis rincer avec une éponge humide. Le temps d'action peut être prolongé plusieurs heures si nécessaire.

Sur four tiède : Préchauffer le four 2 à 3min à 70°C. Éteindre le four et attendre 10min. Bien agiter l'aérosol puis vaporiser. Laisser agir au moins 10min puis rincer avec une éponge humide. Ne pas appliquer sur l'aluminium, le cuivre, les surfaces vernies ou peintes, les parois des fours à micro-ondes et des fours auto-nettoyants.

Après application sur des ustensiles de cuisine, rincer soigneusement à l'eau.

Application

Contient : Hydroxyde de sodium. Provoque de graves brûlures. Conserver sous clef et hors de portée des enfants. En cas d'ingestion, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Porter un vêtement de protection approprié, gants et appareil de protection des yeux/du visage. Récipient sous pression. Protéger des rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent. Utilisé seulement dans les zones bien ventilées. Utiliser et conserver à l'écart de toute flamme ou source d'ignition et d'étincelles, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Ne pas respirer les aérosols. Pulvériser par brèves pressions. Bien ventiler après usage. Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.

Conseil de prudence

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

P501 Éliminer l'emballage vide ou le récipient non utilisé en déchèterie conformément à la réglementation nationale.

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) >= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>. Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n°1907/2006.



Votre Vendeur(se) :

1 RÉF : HB121